

Partenaires, cette newsletter vous est dédiée. Elle a vocation à vous donner régulièrement de l'information sur l'actualité, les prestations, les aides et dispositifs d'action sociale ainsi que les actions de la Caf du Rhône sur votre territoire. N'hésitez pas à la relayer dans vos structures ou à vous inscrire pour la recevoir automatiquement à l'adresse suivante : communication-contact@caf69.caf.fr Vous pouvez retrouver le précédent numéro [en suivant ce lien](#) Bonne lecture.

A L'ACTU

Refonte de l'espace partenaires du Caf.fr

Après une première phase de transformation de l'espace *Allocataires* en 2022, c'est au tour des espaces *Partenaires* et *Nous connaître* de faire l'objet d'une refonte/fusion dans un futur espace *Professionnels*. L'objectif est d'améliorer l'accès à l'information en tenant compte des retours utilisateurs, de faciliter la recherche par filtrage, d'intégrer les contenus locaux au même niveau que les contenus nationaux et d'ajouter une nouvelle rubrique innovation. Pour découvrir cette évolution en avant-première >> [Lire la vidéo](#)



Parcours séparation : journée-découverte et nouveau webinaire

Ce parcours permet de renforcer l'accès aux droits et favoriser l'accompagnement global des personnes en situation de séparation. En juin, la Caf propose à ses partenaires :
- une journée-découverte du parcours séparation, dans ses locaux, sur inscription en réponse aux invitations envoyées aux partenaires concernés,
- ainsi qu'un tout nouveau webinaire sur les droits et démarches en cas de séparation >> [Lire la suite](#)



PRESTATIONS FAMILIALES

Le guide des prestations, nouvelle version

Entièrement revu à l'issue d'une importante enquête menée auprès des allocataires, le guide des prestations 2024 présente les aides et prestations des Caf avec les montants revalorisés au 1er avril ainsi que les conditions d'accès pour chacune d'elles. Il est disponible sur Caf.fr et inséré dans le numéro Vies de famille de mai >> [Lire la suite](#)



Des ateliers Caf / Cpm pour informer les futurs parents

Dans le cadre du parcours « Arrivée de l'enfant », la Caf et la Cpm organisent des ateliers pour informer les futurs parents sur les démarches administratives à accomplir durant la grossesse et à la naissance de l'enfant >> [Lire la suite](#)



PARTENARIATS

Un guide pour adapter son accueil afin de répondre aux besoins de toutes les familles

Ce guide pratique sur l'accueil d'urgence, l'accueil occasionnel et l'accueil à temps partiel s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'accueil du jeune enfant. Réalisé avec les acteurs du secteur, il laisse la parole aux professionnels et valorise des méthodes innovantes dans le but de développer des solutions d'accueil sur l'ensemble des territoires >> [Lire la suite](#)

Nouveau pour les ALSH, le complément inclusif

Depuis le 1er janvier 2024, les établissements accueillant des enfants et des adolescents bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) peuvent percevoir cette aide financière supplémentaire.



>> [Consulter le dépliant](#)

Une nouvelle aide pour soutenir la revalorisation des salaires des personnels de crèches

Dans un contexte de pénurie de professionnels de la petite enfance, qui fragilise l'accès des familles aux crèches, la Caisse nationale adopte de nouveaux financements pour soutenir la revalorisation des salaires des personnels de crèches. Ce « bonus attractivité » représentera à terme un budget annuel de près de 240 millions d'euros et permettra d'accompagner, dès cette année, les augmentations de salaires des personnels de crèches. >> [Lire la suite](#)

ACTION SOCIALE

Pass colo, une aide financière pour les départs en colo

Financé par l'Etat, le Pass Colo est confié à Vacaf, le service national des aides aux vacances des Caf. Ce dispositif de l'État permet de rendre accessibles les départs en colonies de vacances des enfants au cours de leur 11ème année. Pour les conditions et les montants >> [Lire la suite](#)



La Caf du Rhône a contacté les partenaires concernés pour leur adresser les informations utiles au conventionnement Vacaf et à la promotion de leurs offres de séjours.

Vacaf, reconduction du forfait transport

L'aide au transport s'adresse aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700 € pour un séjour effectué entre le 6 juillet et le 1er septembre 2024. Le montant de l'aide est de 100 € si la distance entre la commune de résidence de l'allocataire et le lieu de vacances est comprise entre 200 km et 400 km ou de 200 € au-delà de 400 km.

La famille n'a aucune démarche à effectuer pour en bénéficier : l'aide lui sera versée directement, une fois la réservation du séjour effectuée.

PUBLICATION

Vies de famille, le magazine des Caf

Le numéro de mai est paru. Au programme :
- L'allocation aux adultes handicapés,
- Les départs en colonie favorisent la cohésion sociale,
- Les aides pour accompagner les jeunes vers l'indépendance

>> [Lire le n° de mai](#)

Dès octobre 2024, vous pourrez découvrir une toute nouvelle version de Vies de famille... un magazine plus moderne, des textes courts, davantage de contenus visuels et une large place laissée aux témoignages et aux histoires vécues.

